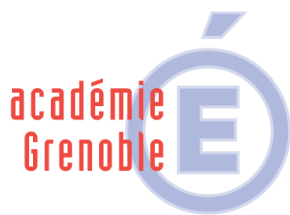


Grenoble, le 31 août 2009



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Collège
des Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
(CIPR)

Réf 2009-46

Les IA-IPR de Sciences
de la vie et de la Terre

Annie BOISBOUVIER
Jean-marc SIMON

Téléphone
04 76 74 70 60

Télécopie
04 76 74 70 55

Mél :
Annie.boisbouvier
@ac-grenoble.fr
jean-marc.simon
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Adresse des bureaux
7, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble

Jean-Marc SIMON
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique
régional de sciences de la vie et de la Terre

Annie BOISBOUVIER
Chargée de mission faisant fonction d'inspectrice

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de sciences
de la vie et de la Terre
des collèges et lycées publics et privés

s/c

Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Objet : courrier de rentrée 2009

Chère et cher collègue,

Nous espérons que des vacances reposantes vous ont permis de récupérer de l'année scolaire passée. Comme chaque année, nous vous communiquons par la présente quelques informations qui pourront servir de support à vos réflexions de rentrée. Le présent courrier est disponible sur le site académique :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/svt> (rubrique "inspection")

Nous profitons de cette lettre pour souhaiter à Pierre JAUZEIN une nouvelle carrière riche et passionnante en tant qu'inspecteur à l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Après avoir été professeur en Polynésie puis à Annecy, puis inspecteur pédagogique régional à Lyon puis à Grenoble, le voici devenu "inspecteur du monde" !

Annie BOISBOUVIER, professeure agrégée au collège de Sassenage, assurera l'intérim. Elle est membre :

- du groupe académique s'occupant de produire des ressources pour les PPRE,
- du groupe académique d'experts disciplinaires,
- du groupe national "socle pilier 3" qui a produit les ressources désormais en ligne sur le site de la DGESCO (voir ci-dessous).

Vous souhaitant la rentrée la plus sereine possible, nous vous adressons, chère ou cher collègue, nos salutations les plus cordiales.

Annie Boisbouvier

Jean-Marc Simon

COMMUNIQUER ET PARTAGER LES RESSOURCES

→ **LISTE DE DIFFUSION** (pour les nouveaux arrivés dans l'académie)

Depuis de nombreuses années, la liste de diffusion reste l'outil privilégié d'échanges et de mutualisation. Outre les communications institutionnelles, elle s'est enrichie d'informations scientifiques et de réflexions pédagogiques concernant aussi bien les lycées que les collèges. Il est indispensable que tous les enseignants de sciences de la vie et de la Terre s'inscrivent sur cette liste et qu'ils la consultent régulièrement. Pour s'inscrire à titre individuel :

1. Se connecter à l'adresse :

<http://listes.ac-grenoble.fr/www/info/labos-svt>

2. Cliquer sur "abonnement" et suivre les instructions.

Votre abonnement vous sera signalé ultérieurement par mél. Vous pourrez dès lors envoyer et recevoir des messages sur la liste de diffusion dont l'adresse est :

labos-svt@listes.ac-grenoble.fr

Remarque : vous pouvez utiliser l'adresse que vous souhaitez pour vous inscrire à cette liste mais il est fortement conseillé d'utiliser l'adresse académique dont nous disposons tous (nom-prénom@ac-grenoble.fr, le mot de passe étant votre **numen**). Vous pouvez relever le courrier de cette adresse professionnelle sur votre adresse personnelle en allant sur le webmail (<http://webmail.ac-grenoble.fr/>) puis **option / paramètres / transfert de message**. Il suffit alors cocher la case " Activer la fonction de transfert" et " Ne laissez pas de copie sur le serveur" pour ne pas encombrer la boîte du rectorat.

→ **LE SITE SVT DE L'ACADEMIE**

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/svt>

C'est Florian GRENIER qui en est le webmaître. Toute remarque d'ordre organisationnel ou fonctionnel doit lui être adressée (Florian-Pierre.Grenier@ac-grenoble.fr).

Pour toute remarque de fond, merci de contacter les IA-IPR. Nous ne pouvons pas toujours tout valider a priori. C'est donc par vos lectures attentives et pertinentes que nous repérons des erreurs ou des fautes.

➤ **Lithothèque** :

A la demande de l'inspection générale, plusieurs académies ont mis en ligne une lithothèque d'objets géologiques (faille, discordance, pli, affleurement, ...). Notre académie possède de nombreuses ressources géologiques, que vous exploitez lors de vos sorties. Pour mutualiser ces ressources et les mettre à disposition, nous avons besoin de votre aide. Il suffit de présenter succinctement et simplement chaque objet (description, localisation et interprétation). Vous trouverez une fiche à télécharger sur le site de la discipline à l'adresse ci-dessous :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/svt/articles.php?lng=fr&pg=123>

➤ **LOG (Lycée Ouvert de Grenoble)** :

Nathalie PATERMO travaille à la présentation des ressources du LOG désormais mises à disposition de tous à l'adresse :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/log/indexsvt.htm>

Merci à elle et aux professeurs concepteurs des documents à disposition sur le log. Elle a réalisé un tableau présentant ces ressources sous l'angle des activités :

http://www.ac-grenoble.fr/svt/log/svt_acces.htm.

N'hésitez pas à les utiliser dans toutes les situations que vous jugerez pertinentes, notamment celles où un élève se retrouve isolé pour son apprentissage (sportif en déplacement, hospitalisation, immobilisation à domicile, ...) ou tout simplement pour un travail en classe, en médiation ou "pour aller plus loin".

La version "collège" du LOG sera initiée cette année, s'inspirant entre autres des situations ouvertes travaillées en RPP.

→ **LES PROGRAMMES du collège**

Les programmes du collège en vigueur cette année (avec l'introduction commune aux disciplines scientifiques et technologique et le préambule pour le collège), parus au **BO spécial n°6 du 28 août 2008**, sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/9/Programme_SVT_33529.pdf

Les documents ressources liés à cette version du programme sont disponibles à l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/D0018/ressources.htm>

Ces documents correspondent aux anciens "documents d'accompagnement" adaptés à la version 2008 des programmes.

→ **LE SOCLE COMMUN**

La "loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école" et le "socle commun des connaissances et des compétences" qui en découle prévoient que les élèves de troisième doivent maîtriser à la fin de leur année scolaire les connaissances, les capacités et les attitudes du socle commun. Ce dernier précise que "maîtriser le socle commun c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans sa vie". Le travail par compétences nécessite que l'élève se familiarise progressivement avec des tâches complexes. Si l'acquisition et la maîtrise de tous les éléments du socle (connaissances, capacités et attitudes) sont un objectif de validation de fin de collège, le travail des compétences, qui ne peut être que progressif, impose l'évaluation "au jour le jour" de ce que fait l'élève, tant du point de vue théorique que pratique. Nous avons discuté lors des journées de l'inspection de l'intérêt de l'identification sur les copies et dans le bulletin des capacités principales de notre discipline : restitution et utilisation de **connaissances**, **raisonnement** par saisie et mise en relation d'informations, et **réalisation** lors de situations pratiques.

Vous trouverez sur le site d'Eduscol (<http://eduscol.education.fr/D0231/evaluation.htm>)

- des exemples de **situations réalisées en tâches complexes** dans les trois disciplines scientifiques et technologiques :

http://eduscol.education.fr/D0231/Socle_Banque_Culture-scientifique-technologique.zip

- des **grilles de références** précisant quelques **situations** dans lesquelles évaluer les **capacités** (pages 6 et 7 pour le pilier 3), les **connaissances** (page 10 pour le pilier 3) et les **attitudes** (notamment pilier 7):

<http://eduscol.education.fr/D0231/evaluation-grillesDNB.pdf>

- un **vademecum** précisant les usages de ces outils

http://eduscol.education.fr/D0231/Socle_Vade-mecum_CultureScientifiqueTechnologique.pdf

Les groupes de RPP (réseau pédagogique de proximité) ont effectué un important travail en élaborant des activités construites autour de questions peu nombreuses et ouvertes, afin de laisser une plus grande place à l'autonomie des élèves et de prendre en compte leur hétérogénéité.

L'observation en classe de mises en œuvre de ces tâches complexes montre qu'il est nécessaire que les élèves soient suffisamment familiarisés avec l'inconfort du questionnement ouvert sans aide pour produire dans un premier temps sans aide puis dans un deuxième temps avec aide (uniquement si besoin éprouvé). De manière très pertinente et efficace les aides sont souvent utilisées comme éléments d'autocorrection.

Nous mettrons très prochainement en ligne sur le site académique les situations qui ont été relues. Une fois réglés quelques problèmes techniques, les fiches issues des RPP seront mises à disposition, sans validation, des collègues abonnés à la liste de diffusion.

Le travail des compétences à travers des tâches complexes nécessite un accompagnement personnalisé et ciblé des élèves. Il permet :

- aux élèves les plus à l'aise de développer leur autonomie ;
- aux élèves les plus en difficulté, de progresser à leur rythme en disposant d'aides appropriées.

La maîtrise du socle sera obligatoire pour l'obtention du brevet des collèges en 2011. Comme pour le B2i, notre discipline doit s'impliquer dans la validation de tous les piliers.

→ **RAPPORT DE L'INSPECTION GENERALE "Mettre les élèves en activité au collège pour les former, les évaluer, les orienter" :**

<http://media.education.gouv.fr/file/27/7/5277.pdf>

Nous avons insisté, lors des journées de l'inspection et pendant les entretiens d'inspection, sur les stratégies permettant de **responsabiliser** les élèves et de **privilégier autonomie et prise d'initiative** (pilier 7 du socle).

→ **LE LYCEE et les programmes de L et ES**

Thèmes à traiter en L et ES en 2009-2010 : BO du n° 39 du 01 novembre 2007 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701733N.htm>

➤ **Série L**

Thèmes obligatoires

“Représentation visuelle du monde” **et** “Alimentation et environnement”.

Thèmes au choix :

“Procréation” **ou** “Du génotype au phénotype, applications biotechnologiques”.

➤ **Série ES**

Thèmes obligatoires

“Procréation” **et** “Du génotype au phénotype, applications biotechnologiques”.

Thèmes au choix

“Une ressource indispensable : l'eau” **ou** “Une ressource naturelle : le bois”.

En série L comme ES, dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

LES RESULTATS DU BACCALAUREAT 2009

Comme chaque année, nous remercions vivement les collègues qui assurent avec compétence et dévouement les missions de coordonnateur de centre de correction. Leur implication permet un travail d'entente et d'harmonisation particulièrement efficient, propice à des corrections les plus sereines possibles, dans l'intérêt des candidats que nous avons à évaluer.

Pour les séries L et ES, la correction organisée dans les centres de baccalauréat, bien qu'intense, a donné entière satisfaction, notamment parce que de bonnes conditions d'accueil ont été prévues par les chefs de centre, les coordonnateurs et les professeurs de l'établissement que nous tenons à remercier en notre nom à tous. Les correcteurs apprécient généralement de pouvoir harmoniser en direct leurs pratiques d'évaluation, sur un temps court.

Les sujets sont disponibles à de nombreuses adresses. Par exemple :

http://artic.ac-besancon.fr/svt/act_ped/svt_lyc/eva_bac/evabac.htm

qui propose un historique des sujets de L, ES et S.

→ **Épreuve anticipée du baccalauréat – série L :**

La correction s'est effectuée dans la journée.

Données à partir des remontées à l'issue des corrections (sur 1979 copies)

Moyenne SVT (sur 10) : 6,62

Remarques des équipes de correcteurs :

"Le sujet a semblé simple et facile ainsi qu'intéressant sur le plan de la culture générale".

"Ecart important entre les exigences en formation durant l'année, et celles de la grille nationale de correction."

→ **Épreuve anticipée du baccalauréat – série ES :**

La correction s'est effectuée sur deux jours.

Moyenne académique (sur 20): 13,00

Données à partir des remontées partielles à l'issue des corrections (4687 candidats) :

Candidats ayant choisi le thème "alimentation" (90%)			
Nombre	communication nerveuse	alimentation	Note sur 20
4190	13,0	13,3	12,2

Candidats ayant choisi le thème "évolution humaine" (10%)			
Nombre	communication nerveuse	évolution humaine	Note sur 20
497	12,3	11,5	11,9

Les grilles de correction et barèmes ont été d'un usage aisé pour les correcteurs.

Comme pour la série L, les correcteurs relèvent souvent un écart d'exigences entre les leurs, en formation durant l'année, et celles de la grille nationale de correction.

Remarques des équipes de correcteurs :

"La qualité de nombreuses copies pour le sujet sur la communication nerveuse a étonné, cette partie étant perçue comme difficile par les élèves."

"Le sujet sur l'alimentation était très facile et réalisable, même sans avoir vu le cours."

"La simplicité de certains exercices perturbe souvent les élèves sans les valoriser vraiment."

"Pas de mise en relation pour les exercices avec documents ou trop peu bonifiée pour les élèves qui la font."

"La différence de points concernant ce sujet sur l'alimentation s'est faite davantage sur la saisie d'informations que sur les connaissances."

"Le sujet sur l'évolution a pénalisé les élèves par rapport à celui sur l'alimentation."

"Concernant le sujet sur l'évolution il y a eu d'excellentes copies et les très bons élèves qui avaient acquis les connaissances sur ce thème ont obtenu d'excellents résultats, à l'opposé les élèves qui n'avaient pas appris leur cours ne pouvaient pas s'en sortir."

"Pour la question de cours sur les mécanismes de l'évolution : le finalisme semble à la mode !! "

Pour ces deux séries, et comme déjà dit depuis quelques années ces remarques doivent inciter les professeurs à avoir des exigences adaptées à la série et aux attendus de l'évaluation de fin d'année, en termes de démarche scientifique et de saisie des informations à partir des documents. Les programmes en paraîtront d'autant moins "lourds par rapport au temps d'enseignement". La paraphrase est acceptée comme argumentaire dans les grilles nationales de correction. Il est préférable de privilégier les activités concrètes qui motivent les élèves, mais sans exigences excessives en terme de démarche expérimentale ou explicative : "on ne démontre pas, on utilise".

➔ **Baccalauréat – série S (voir récapitulatif, par discipline et spécialité depuis 1996, en annexe)**

➤ **Ecrit**

Résultats académiques :

Spécialité	Total (/ 20)
Maths	15,2
SPC	14,4
SVT	13,9

Nous tenons à remercier les correcteurs et coordonnateurs pour leur bonne volonté dans la remontée des notes. Cette année la gestion des notes, intermédiaires et finales, s'est effectuée sur le site académique de Toulouse. Chaque correcteur a pu y saisir la moyenne obtenue après la correction d'une vingtaine de copies et la moyenne finale.

Une banque de sujets d'oral (avec grille d'évaluation) est disponible sur le site académique. Ces sujets n'ont pas été contrôlés et leur usage se fait donc sous la responsabilité pédagogique de l'utilisateur.

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/oral/oral.htm>

➤ **ECE**

La partie pratique (intégrée pour 4 points dans la note de SVT) s'est déroulée, comme chaque année, de façon tout à fait satisfaisante. Cette évaluation des capacités expérimentales (ECE) est désormais bien stabilisée, tant dans la conception des situations d'évaluation que dans la mise en œuvre dans chaque établissement.

Nous tenons à remercier toutes les équipes pour la qualité de la préparation et la conscience avec laquelle cette évaluation est assurée. C'est une épreuve lourde à organiser, appréciée par tous, chefs d'établissement, professeurs et élèves, qui permet à ces derniers de montrer le bon niveau pratique acquis après sept années de formation expérimentale. Il est donc très important que cette évaluation soit menée, de manière formative, dès le collège, dans le cadre notamment du pilier 3 du socle (capacités expérimentales "réaliser" et "communiquer" en particulier).

La "**banque de situations pour l'évaluation des capacités expérimentales en sciences de la vie et de la Terre de la session 2009**" du baccalauréat en série scientifique (S) est désormais publique et accessible en ligne à l'adresse :

http://eduscol.education.fr/D1118/eval_exp_SVT.htm

(téléchargement en fichier zip : 26 Mo)

Comme les années précédentes, nous vous conseillons de réaliser en travaux pratiques le plus grand nombre possible de manipulations, et en tout cas, de couvrir la diversité des types de sujets utilisés (microscopie, informatique, suivi d'un protocole) et cela depuis la seconde. Nous vous rappelons que si les activités proposées dans les fiches d'évaluation méritent leur intégration dans des travaux pratiques, les fiches elles-mêmes ne sauraient en aucun cas être utilisées telles quelles pendant les phases d'apprentissage. Elles sont en effet conçues pour un candidat seul en phase d'évaluation et non pour un élève en situation de recherche pouvant se tromper, communiquer, se corriger et recommencer.

Une banque d'outils est disponible sur le site de Toulouse. N'hésitez pas à le visiter et à le mettre à disposition de vos élèves ("site élève" avec fiches d'aide, critères de réussite et d'évaluation, consignes de sécurité, ...).

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/bankact/index.php?d=e&d=L>

➔ **Convocation des correcteurs**

- **Epreuve anticipée du baccalauréat dans les séries L et ES**, la correction se fait sur place, dans plusieurs centres d'examen. Ces modalités, donnant toute satisfaction aux correcteurs et à la division des examens et concours (DEX), seront reconduites. Nous remercions les correcteurs et les coordinateurs pour la conscience professionnelle avec laquelle ils s'acquittent de cette tâche. Ils ont apprécié cette année encore la qualité de l'accueil fourni par les centres d'examen. Nous avons souligné la lourdeur de la tâche, le nombre de copies ne diminuant pas.
- **Épreuve écrite dans la série S** : tout enseignant de terminale peut être convoqué pour corriger indifféremment en tronc commun ou spécialité. Nous tenons à remercier les correcteurs et coordonnateurs pour leur bonne volonté dans la remontée des notes. Cette année a vu deux nouveautés :
 - La "reconquête du mois de juin" a conduit à reporter la remise des copies aux correcteurs qui disposaient de sept jours, dimanche non compris, pour corriger en moyenne soixante dix copies.
 - Le site académique de Toulouse héberge un serveur qui permet la saisie en ligne des résultats de chaque correcteur. Cela permet de repérer les jurys dont la moyenne s'écarte de manière significative de ces moyennes. Ces modalités ont largement facilité et rationalisé les remontées.
- **Épreuve orale du second groupe de la série S pour les candidats ayant choisi l'enseignement de spécialité SVT** : les candidats de spécialité devant obligatoirement se voir proposer deux sujets portant respectivement sur le programme d'enseignement obligatoire et d'enseignement de spécialité, et un examinateur ne pouvant pas interroger un candidat ayant choisi un sujet d'enseignement obligatoire ou de spécialité s'il n'a pas enseigné ce programme durant l'année, le chef de centre veillera, en relation avec la division des examens, à convoquer sur chaque tranche horaire un correcteur (s'il a enseigné en tronc commun et en spécialité) ou deux (l'un ayant enseigné en tronc commun, l'autre en spécialité). Tous les correcteurs des

épreuves écrites d'admissibilité sont convoqués pour interroger à l'oral. Le chef de centre choisit en fonction du nombre de candidats le nombre d'interrogateurs nécessaires.

Tout professeur enseignant pendant l'année en terminale S (tronc commun ou spécialité), en 1^{ère} L ou 1^{ère} ES est susceptible d'être convoqué pour la correction des épreuves écrites (premier groupe ou épreuves anticipées) et pour les épreuves orales du second groupe. Si, pour des raisons personnelles (situation familiale ou médicale, voyage d'études ou d'agrément, déménagement...), vous souhaitez ne pas être convoqué(e) pour la session de juin de l'année scolaire en cours, vous devez transmettre avant la fin janvier une demande écrite par voie hiérarchique au chef de la division des examens et concours, avec copie aux IA-IPR de SVT. **Ne prenez aucun engagement, quel qu'il soit, sans avoir reçu un accord écrit du chef de la DEX.**

Grâce à une collaboration étroite avec le service des examens, aucun enseignant ne devra corriger plus de trois années successives en série scientifique. Les contraintes du service des examens, notamment de distance, font que des entorses à ce principe tacite restent possibles (deux cette année). N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes dans ce cas. Pour les deux filières L et ES, les besoins en correcteurs et le temps court (même si intense) nécessaire pour la correction ne permettent et ne justifient pas de prévoir une telle rotation, gourmande en énergies pour son organisation. Nous estimons que la correction des examens est un acte pédagogique important qui permet de confronter les exigences personnelles à un niveau partagé, institutionnel et national.

FORMATION ET CULTURE SCIENTIFIQUE

→ CONFERENCES SCIENTIFIQUES

L'association des professeurs de biologie et de géologie (APBG), le muséum d'histoire naturelle de Grenoble, le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) et l'inspection pédagogique régionale de SVT organisent trois conférences :

- François BONNETON: "L'embryon est l'avenir de l'Evolution"
- Laurent PAYS: "Evolution du système nerveux, de son origine jusqu'à l'Homme"
- Pierre JOLY : "Et la femme créa l'Homme- l'Evolution du sexe.

Mercredi 04 novembre 2009 de 14 heures à 17 heures30
Amphithéâtre du CRDP de Grenoble

→ FORMATIONS ET STAGES

<http://www.ac-grenoble.fr/daaf/>

Les inscriptions, ouvertes du **2 JUIN AU 11 SEPTEMBRE 2009** (délai de rigueur, à l'exception des journées de l'inspection, réalisées par le chef d'établissement du 17 au 25 septembre 2009) **sur le site :**

<https://gaia.orion.education.fr/gagrnr>

(site sécurisé, L'identification de la personne ne se fait plus **que par le NUMEN**)

Le plan académique de formation à inscription individuelle (Paf-i) est disponible au téléchargement à l'adresse ci-dessous (45 pages, 622 ko) :

http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/IMG/pdf/PAF_complet.pdf

En ce qui concerne les sciences de la vie et de la Terre (copie à partir de gaia) :

09A0080502 SVT - Jdi : L'évaluation par compétences en lycée (*Inscription chef étab septembre*)

31816 L'évaluation dans le prolongement du socle

09A0080503 R2P2 - SVT

31824 R2P2 - ANNONAY - 07-2

31825 R2P2 - AUBENAS 07-3 / 26-3 (Drôme-Ardèche sud)

31826 R2P2 - VALENCE - 26-2 / 26-4

31827 R2P2 - MONTELIMAR 26-3 / partie 26-4

31828 R2P2 - VIENNE 38-6

31829 R2P2 - L ISLE D'ABEAU - 38-2

31830 R2P2 - VOIRON 38-1 / 38-2

- 31831 R2P2 - SUD-OUEST AGGLO - 38-3
- 31832 R2P2 - GRESIVAUDAN - 38-5 / 38-4 OISANS
- 31833 R2P2 - ALBERTVILLE 73-1 / ST J DE MAURIENNE 73-2
- 31834 R2P2 - CHAMBERY - 73-3
- 31835 R2P2 - ANNECY - 74-1
- 31836 R2P2 - ANNEMASSE 74-4 / 74-2 THONON
- 31837 R2P2 - CLUSES 74-3
- 09A0080504 SVT - Histoire des sciences (Clg + Lyc)**
 - 32552 Histoire des sciences
- 09A0080505 SVT - Activités pratiques et évaluation du socle**
 - 31839 Activités pratiques et évaluation du socle - 07-26
 - 31840 Activités pratiques et évaluation du socle - 38
 - 31841 Activités pratiques et évaluation du socle - 73
 - 31842 Activités pratiques et évaluation du socle - 74
- 09A0080506 SVT - Classification et ressources**
 - 32553 Classification et ressources (museum, logiciels...)
- 09A0080507 SVT-Ecrire pour apprendre/ évaluer pour progresser**
 - 32554 Ecrire pour apprendre / évaluer pour progresser
- 09A0080508 SVT - Faire réussir les élèves en seconde**
 - 32555 Faire réussir les élèves de seconde en SVT
- 09A0080509 SVT : Journées de Chamonix**
 - 31843 Journées de Chamonix
- 09A0080511 SVT - TICE et pratiques pédagogiques (collège)**
 - 32557 TICE et pratiques pédagogiques - 07-26
 - 32558 TICE et pratiques pédagogiques - 73-74
- 09A0080512 SVT - Stage CUBE**
 - 31848 Stage CUBE : Travaux pratiques niveau lycée
- 09A0080513 JDI - INTERD : Socle : culture scientifique** (*Inscription chef étab septembre*)
 - 32559 Eval.par compétences-culture scientifique
- 09A0080514 SVT-SPC : Glaciologie**
 - 32560 Glaciologie
- 09A0080515 SVT - EDD et énergie**
 - 32561 SVT - EDD et énergie

➤ **Réseaux pédagogiques de proximité (RPP ou R2P2) en collège :**

Ils se déroulent dans quatorze secteurs de l'académie. Encadrés par un animateur, c'est un lieu d'échanges et de mutualisation. On peut y définir des besoins de formation.

Après l'élaboration de situations "ouvertes" en 2007-2008, les thèmes ont surtout tourné autour des nouveaux programmes de troisième en 2008-2009.

Cette année, nous souhaiterions qu'un effort soit réalisé en direction de l'alimentation de la lithothèque. Il est souhaitable, les RPP étant localisés, de regrouper les objets géologiques d'une région et de les renseigner afin qu'ils puissent être intégrés à la lithothèque : description, localisation, interprétation. C'est une façon d'échanger sur les sorties pédagogiques réalisées par les uns et les autres.

Tous ces exemples locaux deviendront autant de ressources utilisables en classe ou disponibles pour les élèves.

➤ **Journées de l'inspection interdisciplinaires (JDI) en collège :**

Nous attirons votre attention sur des journées de l'inspection interdisciplinaires sur l'évaluation du socle (**09A0080513 JDI - INTERD : Socle : culture scientifique**), et plus particulièrement le pilier 3. Veillez à vous rapprocher de votre principal si vous êtes intéressé. Il est souhaitable que ce soit des équipes de sciences et technologie qui s'inscrivent afin d'initier une collaboration au sein de l'établissement.

➤ **Journées de l'inspection (JDI) en lycée :**

Pour les journées de l'inspection (JDI), c'est le chef d'établissement qui proposera un enseignant. Cette année, une journée est prévue pour le lycée (voir plus bas). Nous vous prions de vous rapprocher de votre proviseur afin que votre établissement soit représenté.

➤ **Formation promotionnelle :**

"Les préparations aux concours internes en SVT commenceront le 16 septembre 2009 au lycée Mounier de Grenoble à 13 heures précises (pour inscription) pour le Capes et le 23 septembre 2009 pour les deux formations au lycée Marie Curie d'Echirolles (vérifier le lieu sur le site de la DAAF à l'approche de la date). Les formations se dérouleront tous les mercredis. Nous rappelons que les vacataires, entre autres, après trois années d'ancienneté peuvent s'inscrire au Capes interne. La préparation aux concours, de l'avis de tous, est un atout pour la réussite aux concours mais apporte également une aide pédagogique et scientifique à la préparation des progressions de cours. N'hésitez pas à joindre Catherine Chovet (catherinechovet@aliceadsl.fr) pour tout renseignement."

ACTIONS EDUCATIVES ET VALORISATION DES SCIENCES
--

➔ **Le jeu-concours académique "Rallye Sciences" est organisé tous les ans pour les classes de troisième et seconde. Comme chaque année, plus de cent collèges et lycées ont participé en 2008-2009. Le thème de cette année 2009-2010 est "phénomènes d'évolution".**

Si vous avez une ou des idées d'activités "ludiques" à proposer, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de la conception des sujets (mi-novembre). Pour cela contactez Catherine CHOVET, par courrier électronique (catherinechovet@aliceadsl.fr). Vous disposerez d'une convocation valant ordre de mission.

Vous pouvez retrouver de nombreuses informations concernant le rallye sciences à l'adresse :

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/imel/rallye/infogene.htm>

➔ **La fête de la science** aura lieu entre le 16 et le 22 novembre 2009

<http://www.ac-grenoble.fr/action.culturelle/DAAC/actuscience/index.html>

http://www.fetedelascience.education.gouv.fr/delia-MS/feteregion/detail_region/geographie_id-22/

➔ **Les olympiades des géosciences :**

Les modalités de ces olympiades ont été définies pour l'année 2008 dans le **BO 39 du 01 novembre 2007**:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701723N.htm>

Les quatre sujets de cette année (deux nationaux et deux spécifiques à la zone sud-est) seront mis prochainement en ligne sur le site disciplinaire académique.

Trente candidats de première S ont composé pendant quatre heures le mercredi 13 mai 2009 et onze élèves ont été primés. Les premiers lauréats académiques ont été reçus au ministère le 17 juin par le ministre, l'inspection générale, l'académie des sciences et le muséum national d'histoire naturelle.

<http://www.vie-lyceenne.education.fr/cid28497/olympiades-de-geosciences-remise-des-prix.html>

Les dix premiers lauréats grenoblois ont été reçus le 9 juillet au muséum de Grenoble par l'inspecteur général Dominique Rojat représentant le ministre, le directeur du muséum représentant le maire de Grenoble et les IA-IPR de la discipline représentant le recteur. Les convives ont pu profiter d'une visite guidée des salles de géologie. Les trois premiers ont reçu un disque dur externe fourni par le rectorat. Le CRDP a fourni un exemplaire du livre "La Terre et la vie" dédié par l'auteur Simon Amaudric du Chaffaut, présent. Etaient représentés également le syndicat des exploitants de carrières et le parc régional naturel des Bauges.

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement durable est une priorité du ministère de l'Education nationale, réaffirmée par la circulaire n°2007-077 du 29-3-2007 (BO n° 14 du 5 avril 2007).

Nous vous incitons à aborder aussi souvent que possible les contenus et activités pédagogiques rendus possibles par les programmes du collège et du lycée qui contribuent à l'éducation au développement durable, notamment en ce qui concerne la composante environnementale de cette éducation. La démarche globale d'éducation au développement durable

intégrant les composantes économique, sociale et culturelle peut être abordée dans chaque enseignement où une pédagogie de projet devrait être mise en place. C'est particulièrement le cas pour la quatrième partie du programme de 3^{ème}, pour les thèmes de convergence du collège, pour les thèmes au choix du programme de seconde et pour les TPE de 1^{ère}.

Pour les projets de plus grande ampleur, dix lycées de l'académie de Grenoble participent actuellement à l'expérimentation régionale de la démarche d'établissement éco responsable (E3D). Cette expérimentation devrait s'achever cette année et déboucher sur un appel à projet pour l'année scolaire 2009-2010. D'ores et déjà des éléments d'information sont disponibles sur le site spécialement dédié à ce projet :

<http://www.etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr/>

Pour le soutien financier des projets EDD par les partenaires locaux, une structure : l'ERC (Espace Régional de Concertation) devrait voir le jour après la signature d'une convention cadre pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Elle devrait apporter cohérence et transparence à l'accompagnement des projets éducatifs relatifs à l'environnement. Sur acceptation du projet, l'ERC aurait pour effet de permettre le financement des interventions extérieures à l'Education Nationale incluses dans le projet comme les partenaires associatifs œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement par exemple.

EQUIPEMENT DES LABORATOIRES ET SECURITE

Rappel de quelques adresses importantes et utiles :

→ Pour le matériel :

- Enquête nationale sur le serveur de Toulouse :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/enseignant/>

login : numéro d'établissement

mot de passe = nom de l'académie (donc "grenoble").

Ces informations sont très importantes pour toutes les négociations nationales, régionales et départementales concernant les équipements.

- Enquête académique (plus précise que l'enquête ci-dessus) à l'adresse :

<https://bv.ac-grenoble.fr/sciences-exp/>

Le login est "SVTnumeroétab" (ex. : SVT0740001Z pour le collège du Val d'Abondance).

Il n'y a pas de mot de passe si vous n'en avez pas ajouté.

Notre seule source d'information provient de cette enquête. Il est donc important de la compléter.

→ Pour les activités pratiques

Vous trouverez à l'adresse du site de Toulouse (voir ci-dessus) de nombreuses informations pratiques et scientifiques concernant la mise en œuvre d'activités pratiques. Ce site est évolutif.

Consultez-le souvent.

→ Pour la sécurité :

- Dépliant "**RISQUE ET SÉCURITÉ EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE ET EN BIOLOGIE-ÉCOLOGIE**" : une version pdf à l'adresse :

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/ons/risque_securite_SVT.pdf

- Site national relatif à la sécurité dans les laboratoires :

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/index.htm

→ Pour l'équipement informatique et l'ExAO :

- **En collège** : la situation est variable d'un département à l'autre. Nous rappelons nos préconisations, communes avec celles des sciences physiques et chimiques :

- quatre à six ordinateurs dans une salle de SPC et une de SVT (dans un premier temps, puis généralisation progressive à toutes les salles).

- quatre équipements complets communs aux deux disciplines du pôle des sciences expérimentales.

➤ **En lycée :** De nombreux lycées obtiennent un deuxième équipement, en général intégré à une salle de travaux pratiques, ce qui en permet l'usage, même pour un temps très court, sans nécessité de déplacement dans la "salle ExAO". Les demandes à la Région sont à transmettre par l'intermédiaire de votre proviseur. L'observation assistée par ordinateur nécessite l'acquisition par l'intermédiaire d'une caméra. De nombreuses réponses techniques existent, de la simple webcam à des caméras très sophistiquées et onéreuses. Nous conseillons le choix intermédiaire avec des caméras de qualité technique acceptable, suffisante pour les observations demandées à l'évaluation des capacités expérimentales, et qu'on peut ainsi acquérir en nombre. Les situations d'évaluation des capacités expérimentales proposant désormais le choix entre observation et dessin ou observation assistée, le choix de cette seconde option nécessite une familiarisation régulière avec ce matériel. Cet équipement informatique permet par ailleurs de conserver rapidement une trace de l'observation sans investir le temps de la réalisation d'un croquis ou d'un dessin.

INSPECTION (rappel)

➔ MODALITES

L'inspection individuelle se fonde sur l'observation d'une séance et sur l'examen de traces de l'activité globale de l'enseignant (fiches de préparation, cahier de textes, actions dans l'établissement, ...) et de l'élève (cahier ou classeur, carnet d'expériences, ...).

Nous tenons à rappeler qu'une inspection ne constitue en aucun cas la vérification de la réalisation d'une séance conforme à un modèle. Lors de notre observation, nous nous attachons à repérer, au travers de la mise en activité la plus autonome possible des élèves et de la production de traces écrites individuelles variées, l'acquisition des connaissances et des compétences du niveau observé.

Documents à remettre à l'inspecteur au début de l'inspection :

Concernant l'activité de la classe observée :

- Le cahier de textes de la classe, comprenant le plan du cours, les activités pratiques et les supports utilisés, les dates des devoirs surveillés ;
- Une copie des sujets de devoirs surveillés de la classe ;
- Deux classeurs ou cahiers d'élèves, complets (récupérés pendant la séance).

Concernant l'activité générale de l'enseignant :

- Fiche individuelle d'inspection : la partie relative aux activités personnelles et aux stages suivis peut être fournie sous forme d'une annexe. Un fichier informatique vierge a été adressé à tous les établissements.
- Tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail en itinéraire de découverte, thèmes de convergence, partie 4 du programme de 3^{ème}, thèmes au choix de seconde ou TPE de première.

Concernant l'établissement :

- Tout document relatif à l'implication du professeur ou de l'équipe dans des actions liées au **projet d'établissement** et au **contrat d'objectifs**.

Organisation de l'entretien :

Le **BO n°1 du 04 janvier 2007** précise les dix compétences attendues d'un enseignant en formation à l'IUFM :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm>
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/1/encart1.pdf> (version pdf)

Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
Organiser le travail de la classe
Prendre en compte la diversité des élèves
Évaluer les élèves

Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
Se former et innover

En particulier seront discutés les aspects suivants :

- **Mise en activité autonome** des élèves (nature et conditions de réalisation) ;
- **Traces écrites** correspondantes dans le cahier-classeur et **implication des élèves** dans leur élaboration ;
- **Maîtrise de la langue** (écrit et oral) ;
- **Évaluation des capacités expérimentales** ;
- Adéquation entre **évaluation sommative et apprentissages** ;
- Prise en compte, pendant les séances, des **élèves en difficultés** (**aide, travail individualisé, ...**)
- Identification des capacités de la discipline et du pilier 3 du socle commun des connaissances et des compétences.

Nous vous invitons à consulter notre courrier de rentrée 2003 pour y retrouver les réflexions relatives aux fiches de travaux pratiques et à la trace écrite de l'élève.

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/inspe/RentreeSVTLyc03.PDF>

→ RESPONSABILITES D'INSPECTION

Dominique Rojat, Inspecteur général de l'éducation nationale, aura en responsabilité notre académie pour la présente année scolaire.

Annie.Boisbouvier@ac-grenoble.fr

Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60

Mobile professionnel : 06 12 37 07 47

*[Ardèche, Drôme, Agglomération, Isère rhodanienne, centre Isère, Alpes Isère]

Jean-Marc.Simon@ac-grenoble.fr

Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60

Mobile professionnel : 06 10 99 06 47

*[Savoie, Haute-Savoie, Agglomération, Nord Isère et Grésivaudan]

**la répartition des départements et bassins n'est qu'indicative.*

Chargés de mission d'inspection :

- Jean-Christophe Ciccarone (professeur au lycée Emile Loubet, Valence)
- Catherine Chovet (professeure au collège Europe de Grenoble)
- Catherine Lamy (professeure au lycée Paul Hérault, Saint-Jean de Maurienne et formatrice IUFM)
- Guy Rampon (professeur au lycée Triboulet – Romans)

REMERCIEMENTS

Comme chaque année, **nous tenons à remercier ceux d'entre vous qui, en plus de leurs charges habituelles, acceptent de s'investir au service de la discipline en répondant favorablement à nos sollicitations** : accompagnement d'enseignants débutants (stagiaires, contractuels), formation continue, animations pédagogiques, jurys d'examens et concours (en particulier le concours de recrutement des professeurs des écoles), groupes de travail sur les TICE, l'EDD, la santé, la sexualité, rallye sciences, fête de la science, ... **Que ces collègues sachent que leur engagement est pour beaucoup dans l'excellente qualité de la formation des élèves en sciences de la vie et de la Terre dans l'académie et contribue fortement à la dynamique de la discipline.**

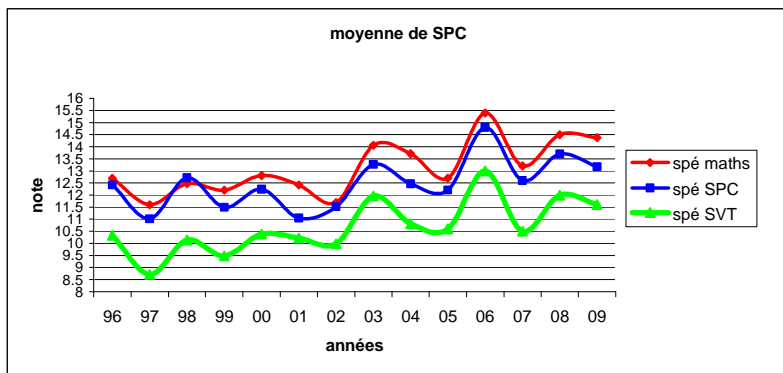
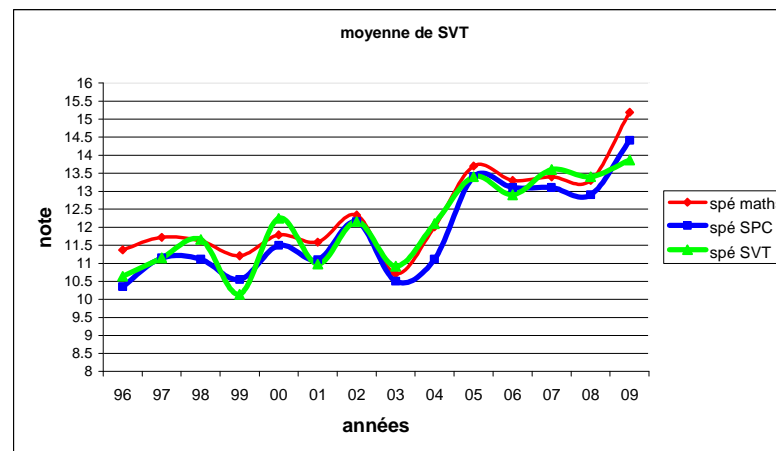
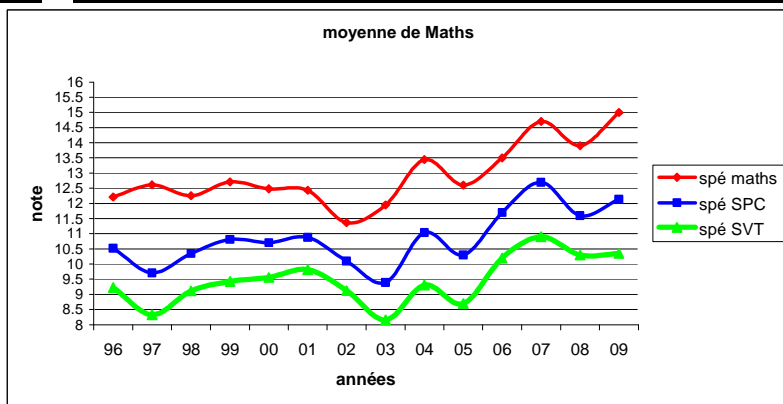
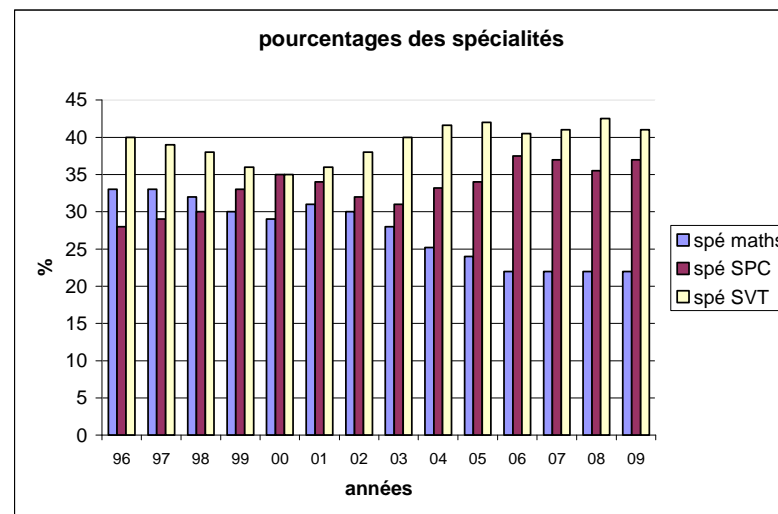
Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre
Académie de Grenoble

BAC S - résultats académiques des épreuves scientifiques, par discipline et spécialité, de 1996 à 2008.

Moyennes		Spécialité Maths													
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Maths		12.21	12.61	12.25	12.71	12.48	12.43	11.37	11.95	13.44	12.6	13.5	14.7	13.9	14.99
SPC		12.69	11.6	12.47	12.2	12.81	12.42	11.69	14.06	13.71	12.7	15.4	13.2	14.5	14.37
SVT		11.37	11.72	11.62	11.21	11.79	11.59	12.34	10.71	12.01	13.7	13.3	13.4	13.3	15.19
% spé		33	33	32	30	29	31	30	28	25	24	22	22	22	22

Moyennes		Spécialité SPC													
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Maths		10.52	9.71	10.35	10.81	10.71	10.88	10.1	9.39	11.04	10.3	11.7	12.7	11.6	12.13
SPC		12.42	11.01	12.72	11.49	12.24	11.05	11.52	13.27	12.46	12.2	14.8	12.6	13.7	13.18
SVT		10.35	11.15	11.11	10.55	11.5	11.1	12.16	10.5	11.12	13.4	13.1	13.1	12.9	14.41
% spé		28	29	30	33	35	34	32	31	33	34	37.5	37	35.5	37

Moyennes		Spécialité SVT													
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Maths		9.23	8.33	9.11	9.43	9.56	9.82	9.13	8.16	9.31	8.7	10.2	10.9	10.3	10.35
SPC		10.34	8.71	10.14	9.48	10.38	10.22	9.98	11.96	10.81	10.6	13	10.5	12	11.6
SVT		10.64	11.15	11.66	10.14	12.25	10.98	12.16	10.92	12.1	13.4	12.9	13.6	13.4	13.87
% spé		40	39	38	36	35	36	38	40	42	42	40.5	41	42.5	41



Résultats disciplinaires par spécialité

Moyennes		Spécialité Maths													
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Maths		12.21	12.61	12.25	12.71	12.48	12.43	11.37	11.95	13.44	12.6	13.5	14.7	13.9	15.0
SPC		12.69	11.6	12.47	12.2	12.81	12.42	11.69	14.06	13.71	12.7	15.4	13.2	14.5	14.4
SVT		11.37	11.72	11.62	11.21	11.79	11.59	12.34	10.71	12.01	13.7	13.3	13.4	13.3	15.2
% spé		33	33	32	30	29	31	30	28	25	24	22	22	22	22

Moyennes		Spécialité SPC													
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Maths		10.52	9.71	10.35	10.81	10.71	10.88	10.1	9.39	11.04	10.3	11.7	12.7	11.6	12.1
SPC		12.42	11.01	12.72	11.49	12.24	11.05	11.52	13.27	12.46	12.2	14.8	12.6	13.7	13.2
SVT		10.35	11.15	11.11	10.55	11.5	11.1	12.16	10.5	11.12	13.4	13.1	13.1	12.9	14.4
% spé		28	29	30	33	35	34	32	31	33	34	37.5	37	35.5	37

Moyennes		Spécialité SVT													
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Maths		9.23	8.33	9.11	9.43	9.56	9.82	9.13	8.16	9.31	8.7	10.2	10.9	10.3	10.4
SPC		10.34	8.71	10.14	9.48	10.38	10.22	9.98	11.96	10.81	10.6	13	10.5	12	11.6
SVT		10.64	11.15	11.66	10.14	12.25	10.98	12.16	10.92	12.1	13.4	12.9	13.6	13.4	13.9
% spé		40	39	38	36	35	36	38	40	42	42	40.5	41	42.5	41

